



## Violence volontaire itt + récidive et sursis ?

Par **Requiem**, le **11/06/2008** à **01:34**

Bonjour à tous,

Tout d'abord merci d'avoir créé un forum comme celui-ci car je cherche désespérément des réponses à mes questions depuis un moment déjà.

Je vous met en situation : J'habite chez mes parents, j'ai 21 ans, je travaille depuis janvier 2008 et j'ai un niveau bac +2.

J'ai été jugé pour des faits de violence volontaire avec 8 jours d'ITT il y a plus de 5 ans (j'étais donc mineur à l'époque) et apparemment (d'après mon avocat) cela n'apparaît plus nulle part sur mon casier judiciaire (j'avais seulement eu des dommages et intérêts pris en charge par mon assurance à l'époque).

En Février 2007 j'ai commis en boîte de nuit des faits de violence volontaire en réunion avec 6 jours d'ITT pour lesquels je vais être jugé dans une semaine au Tribunal correctionnel de Paris...

En Août 2007 j'ai commis et ai été jugé en comparution immédiate en Espagne pour des faits de violence volontaire en réunion pour lesquels j'ai écopé de 4 mois de prison avec sursis.

Pensez-vous que la partie adverse va pouvoir faire jouer la récidive (pour des faits produits avant ceux en Espagne) ?

Pensez-vous que le sursis que j'ai eu en Espagne va pouvoir être appliqué en France pour des faits produits dans un autre pays et après ?

Avez-vous un ordre d'idée du prix (une fourchette) que je vais avoir à payer en amendes +

dommages et intérêts ?

Bien sur je ne prendrais pas vos conseils pour argent comptant mais déjà avoir une idée car je ne rencontre mon avocat qu'une demi heure avant l'audience et d'ici la je ne dors plus la nuit...

Si vous avez d'autres conseils ou astuces pour essayer d'attenué la condamnation que je pourrais avoir ils sont les bienvenues.

Je sais que sur papier je peu avoir l'air d'un gros délinquant mais ma 1er affaire est une simple bagarre de sortie de classe, la seconde entièrement de ma faute trop picolé en boite de nuit mais ça peut arriver et en Espagne on a affronter une bande de fachos... je veut bien assumer mes conneries mais risquer la prison ça va vraiment loin...

J'espère vraiment limiter les dégâts, surtout éviter la prison ferme ne pas devoir trop payer car j'ai une paye de misère et je participe aux frais familiaux donc ça va être très difficile.

Merci de vos réponses que j'attend avec impatience.

Cordialement,  
Eric